



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles FO de l'enseignement public

SECTION DEPARTEMENTALE DES BOUCHES DU RHONE

13, Rue de l'Académie - 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22. FAX.: 04 91 33 55 62 www.snudifo13.org

Stagiaires PE2 IUFM

N°4 déc 08

Dans quelle école allez vous rentrer ?

Le gouvernement a entrepris un vaste chantier de contre-réformes s'attaquant à la fois au service public en général et à l'école en particulier.

Déjà, lors de votre stage filé vous pouvez en voir les premières conséquences sur la désorganisation du service amenée par la suppression du samedi matin et l'annualisation des 108 heures dont 60 h de soutien en aide personnalisée.

Mais d'autres chantiers sont en cours : suppression des RASED, fermetures de classes, modification des règles du mouvement intra et inter départemental, EPEP, remise en cause des remplacements, menace sur la maternelle, sur le paritarisme, sur le droit syndical...

Comment dans ces conditions aborder sereinement votre formation pour laquelle plane la menace de la « mastérisation » pour la rentrée 2010 ?

Une seule réponse, dans votre formation initiale, vous devez à votre propre initiative faire votre formation syndicale et rejoindre vos collègues qui oeuvrent pour défendre les intérêts de salariés et de leur outil de travail.

La suppression du samedi matin :

Après le protocole d'accord signé par certains syndicats, notre statut d'enseignant du premier degré a basculé avec la suppression du samedi matin et l'annualisation de 108 heures d'obligation de service.

Les emplois du temps des collègues sont maintenant surchargés en semaine avec en plus de nos 6 heures de classes, encadrées par les corrections et préparations, des réunions, le soir, le

mercredi, le samedi, et ceci parfois dans la même semaine puisque les enseignants n'ont pas le contrôle de leur emploi du temps soumis au calendrier des animations des IEN.

A ces heures comme vous avez pu le constater s'ajoutent les heures de soutien qui ont été organisées à cette rentrée dans la plus totale anarchie, indépendamment de l'intérêt des élèves.

Stages pendant les vacances :

Annoncés en grand renfort de publicité comme un rempart démocratique et égalitaire face aux officines privées, les stages de renforcement pour les élèves de CM1 et CM2 s'organisent sur les

vacances de printemps, de juillet et d'août, encadré par des enseignants pour le moment volontaires et rémunérés.

La suppression des RASED :

Le SNUDI FO dès le début des discussions sur la suppression du samedi matin a refusé de cautionner un tel dispositif, dénonçant l'instauration des stages vacances et de l'aide personnalisée, comme menace directe envers les réseaux d'aide.

L'IA et certains syndicats ont voulu rassurer tout le monde, le verdict vient de tomber : 3000 suppressions de postes E et G pour les maîtres

spécialisés, contraints de regagner une classe, abandonnant leur mission d'aide spécialisée au bénéfice d'élèves en difficultés scolaires.

Autant de postes supprimés sur les deux prochaines années, disparitions de tous les postes E (adaptation) et G (ré éducateur) d'ici 3 ans, 9000 postes économisés et « compensés » par les heures supplémentaires d'enseignants non spécialisés.

Création des EPEP

Un EPEP est un Etablissement Public Ecole Primaire qui serait créé dès la rentrée dès qu'une école atteindrait quinze classes ou qu'une commune créerait à partir de 13 classes ou en regroupant plusieurs écoles pour atteindre ces 13 classes. Ces EPEP seraient dirigés par un conseil d'administration où les enseignants seraient minoritaires avec un pouvoir décisionnel très large allant des finances au pédagogique passant par l'embauche de personnel non enseignant! Cet établissement aurait un directeur, chef d'établissement chargé d'appliquer les décisions du conseil d'administration.

Ce serait alors :
Une municipalisation de l'école primaire,
La remise en cause de l'indépendance pédagogique,
La rupture du corps instituteur/professeur des écoles,
La mutualisation des moyens entraînant pour chaque établissement la fermeture de plusieurs classes,
L'autonomie des établissements rompant ainsi avec l'unité de l'école républicaine.

Affectation et mutation des enseignants

Une note de service du ministère adresse des recommandations aux inspecteurs d'Académie pour les mouvements intra-départementaux. Dans ce document, le ministère propose de revenir sur les règles concernant le mouvement qui était alors du domaine des Commissions administratives Paritaires dans lesquelles les délégués du personnel siègent. Il généralise les affectations des collègues hors barème, hors qualification. Il encourage les affectations à titre définitif sur des zones géographiques et non plus sur des postes classes, anticipant ainsi sur la création des EPEP.

Il introduit les postes fléchés en particulier pour les premières affectations des T1, ce qui est très avantageux pour vous, futurs T1, pour vos premières années, mais qui bloquera complètement tout le mouvement départemental au cours des prochaines années, y compris pour vous bloqués par les futurs recrutés. Enfin les résultats seront communiqués à titre individuel, hors CAPD, introduisant ainsi, comme dans le privé un contrat individuel employeur/employé, contraire à tout statut de la fonction publique.

Après la grève du 20 novembre, plus que jamais exigeons ensemble le retrait des décrets et mesures Darcos

Demandez les pétitions :

- de la FNEC FP FO pour le maintien du concours national
- pour le recrutement de la liste complémentaire (initiative des représentants Listes complémentaires, soutenue par les organisations syndicales, dont le SNUDI FO)

Toujours disponible sur notre site : www.snudifo13.org

N°1 la rentrée et le stage filé

N°2 les indemnités de stage.

✂-----

Je souhaite recevoir les informations syndicales

NOM :----- Prénom :-----

Adresse :-----

Téléphone :----- e-mail :-----

Je désire adhérer au SNUDI-FO

Cotisation pour l'année 2009 : 75 € payable en un ou plusieurs chèques (66% déductibles des impôts 2009)

Bulletin à renvoyer au

SNUDI FO, 13 rue de l'Académie - 13001 Marseille

Téléphone : 04 91 00 34 22 Fax : 04 91 33 55 62 e-mail : contact@snudifo13.org Site : www.snudifo13.org

Vos contacts IUFM :

IUFM Aix :
Philippe Roms : 06 77 05 66 05
snudifo13aix@wanadoo.fr

IUFM Cannebière :
Martine Dupuy : 06 20 76 11 87
Muriel Le Corre